

VILLE DE PONTARLIER

REGION BOURGOGNE – FRANCHE-COMTE

DEPARTEMENT DU DOUBS

ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER

CANTON DE PONTARLIER

Extrait Du Registre des Arrêtés du Maire

Objet : JUSTICE ET POLICE – Circulation et stationnement –
**Réglementation de la circulation et interdiction de stationnement rue du
Moulin Parnet du 26 mai au 12 juin 2026.**

LE MAIRE DE LA VILLE DE PONTARLIER,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L
2213-1 à L 2213-6,

VU le Code de la Route,

VU les travaux de renouvellement du réseau gaz réalisés rue du Moulin Parnet
par l'entreprise SBTP, pour le compte de GRDF, du mardi 26 mai au vendredi 12
juin 2026,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité, la
commodité de la circulation et le maintien du bon ordre,

ARRETE

ARTICLE 1 – Réglementation de la circulation

Du mardi 26 mai 2026, 7 h 00 au vendredi 12 juin 2026, 17 h 00, la chaussée
sera réduite et la circulation sera réglementée par alternat par feux tricolores :

- rue du Moulin Parnet : entre la rue des Sarrons et la rue Joseph Pillod

La circulation sera limitée à 30 km/h à hauteur de la zone de travaux.

ARTICLE 2 – Interdiction de stationnement

Du mardi 26 mai 2026, 7 h 00 au vendredi 12 juin 2026, 17 h 00, le
stationnement sera interdit à tout véhicule :

- rue du Moulin Parnet : entre la rue des Sarrons et la rue Joseph Pillod

ARTICLE 3 –

Les panneaux de signalisation et d'interdiction qui découlent du présent arrêté
seront mis en place par l'entreprise chargée des travaux.

.../...

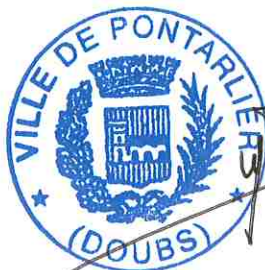
ARTICLE 4 –

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commandant de Police, ses agents, Messieurs les Gardiens de Police Municipale et tous agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

PONTARLIER, le 22 mai 2026

Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint,

- 1 ex. Dos. Arrêtés
- 1 ex. Police Municipale
- 1 ex. Police
- 1 ex. DVEP
- 1 ex. Pompiers
- 1 ex. Pôle Citoyenneté



Jean-Louis GAGELIN